Page: 1/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit:
- · Code du produit / Formule: 1101.13
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation: nettoyant sanitaire
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- · Producteur/fournisseur:

· Numéro d'appel d'urgence:

France (ORFILA 24h/24) - Tel: +33 (0)1 45 42 59 59 EU Tel: 112

Belgique - Tel: 32 070/245 245

Suisse: 145

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE: Néant
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- · Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : néant
- · Pictogrammes de danger : néant · Mention d'avertissement : néant
- · Mentions de danger : néant
- · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · Autres dangers :
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélange
- · Description:

Préparation parfumée contenant des microorganismes de classe 1, bio surfactants et agents de surface.

· Composants dangereux:		
68585-34-2 lauryl ether sulfate de sodium	Xi R36/38	2,5-10%
	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1
		(suite page 2)

Page: 2/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Nom du produit:

(suite de la page 1)

- · Autres composants n'apportant pas de danger: 24730-31-2 Surfactin (lipopeptide complex)
- Composants selon la directive sur les détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, parfums

< 5%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours :
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation excessive: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

En cas d'irritation, retirer les vêtements souillés, laver les parties atteintes avec de l'eau savonneuse, rincer à grande eau.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie :

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers :
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de dispersion importante, la contenir avec un produit absorbant inerte.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure), qui peut être éliminer comme DIS. Puis rincer abondamment à l'eau.

· Référence à d'autres sections : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage:

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Page: 3/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'édition: 04.10.2013 Numéro de version 13 Révision: 04.10.2013

Nom du produit:

(suite de la page 2)

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit à l'abri du gel et des variations de températures. CRAINT LE GEL

- Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Péremption du produit après 1 an, à compter du numéro de lot mentionné sur l'emballage.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle :
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Contrôles de l'exposition :
- · Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuel n'est requis. En cas d'usage intensif, respecter les mesures de sécurité et d'hygiène usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Matériau des gants : Sans objet
- Protection des yeux: Pas nécessaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· Indications générales
· Aspect:

Forme: Liquide Couleur: Bleu

· Odeur: Caractéristique

· valeur du pH à 20 °C: 4.2 + -0.5

· Changement d'état

Non déterminé. Point de fusion: Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point éclair : Non applicable.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité: Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: totale

Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

(suite page 4)

Page: 4/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.10.2013 Numéro de version 13 Révision: 04.10.2013

Nom du produit:

(suite de la page 3)

• **Autres informations :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité :
- · Stabilité chimique :
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :
- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations d'eau potable.

· Biodégradabilité :

Suivant le test OCDE 301, la biodégradabilité ultime des agents de surface est supérieure à 90%

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination :

- · Méthodes de traitement des déchets :
- · Recommandation:

Dans les conditions normales d'emploi, le produit peut être éliminé dans les canalisations d'eaux usées.

(suite page 5)

Page : 5/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 04.10.2013 Numéro de version 13 Révision: 04.10.2013

Nom du produit:

(suite de la page 4)

- · Emballages non nettoyés
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

néant
néant
Non concerné néant
néant
Non
Non applicable.
II Non applicable.

15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration :

- Directive 67/548/CEE et son rectificatif 2004/73/CE & 2006/8/CE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
- Règlement CE N° 648/2004 relatif aux détergents.
- Suivant la directive 2000/54/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail.

Les microorganismes utilisés pour la fabrication de ce produit font partie du groupe 1 de la classification des micro-organismes selon la directive européenne 2000/54/CE (micro-organismes qui n'ont jamais été décrits comme agent causal de maladies infectieuses chez l'homme et ne présentent aucun danger pour l'environnement.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

(suite page 6)

Page : 6/6

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition: 04.10.2013 Numéro de version 13 Révision: 04.10.2013

Nom du produit:

· Acronymes et abréviations:

(suite de la page 5)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA) ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)